



OBJECTIFS

Former les participants au sauvetage secourisme du travail afin qu'ils soient en mesure d'intervenir face à une situation d'accident, en fonction des risques présents dans leur entreprise.

PARTICIPANTS

Salariés d'entreprises adhérant à AST25 comprenant moins de 20 salariés.
Formation accessible sans pré-requis.

SOMMAIRE DE LA PRESENTATION

Chapitres abordés selon le référentiel de formation :

- 1/ Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et sécurité au travail
- 2/ Protéger
- 3/ De protéger à prévenir
- 4/ Examiner
- 5/ Faire alerter ou alerter
- 6/ De faire alerter à informer
- 7/ Secourir

Formation essentiellement pratique (plan d'intervention, mannequins, défibrillateur de formation, mises en situation....).

CERTIFICAT

Un certificat SST Sauveteur Secouriste du Travail est délivré à chaque candidat ayant fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

Le SST devra suivre un recyclage (à date anniversaire) pour garder la validité de son certificat :

- Au bout d'un an pour le 1^{er} recyclage, après la formation initiale

Au bout de 2 ans maximum pour les recyclages suivants

DUREE ET PERIODICITE

14 heures minimum de formation, réparties sur 2 jours consécutifs ou non.

LIEU

Salle mise à disposition par l'entreprise ou par AST25 ; à convenir lors du conventionnement.

TAILLE DES GROUPES

Effectifs : 5 personnes minimum/10 personnes maximum. Les participants pouvant faire partie de plusieurs entreprises.

FORMATEUR

Moniteur/monitrice d'AST25, formé(e) et agréé(e) par l'INRS.

CONTACT

Mme FAIVRE, secrétaire de direction d'AST25, vous communiquera le planning établi pour l'année par les formateurs
gwenola.favre@ast25.fr